

# Romagnat

info



CLERMONT  
COMMUNAUTÉ



# Bulletin municipal n° 84

## Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

## Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

## Réalisation :

Service Communication

## Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,  
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

## Impression :

Imprimerie DECOMBAT  
Z. I. des Pradeaux  
3 rue Gambetta  
63360 GERZAT



N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4200 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

## CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1<sup>er</sup> adjoint : MARIE-FRANÇOISE AUDET

2<sup>e</sup> adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3<sup>e</sup> adjoint : BERNADETTE ROUX

4<sup>e</sup> adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5<sup>e</sup> adjoint : MARIE-CHRISTINE CAPEL

6<sup>e</sup> adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7<sup>e</sup> adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8<sup>e</sup> adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

## Conseillers délégués :

ALBERT ODOUARD, ANTONIO NEVES,  
RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS,  
MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN,  
GUY DOR, PAUL SUTEAU, CLAUDE PRADEL.

## Conseillers municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,  
NAYMA GUERMITE, BRIGITTE PALLUT,  
MARIE BRIQUET, MARIA FERREIRA,  
JACQUES SCHNEIDER,  
MARIE-JEANNE GILBERT,  
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,  
LAURENT BRUNMUROL.



**3** ÉDITO

**4** ÇA S'EST PASSÉ À ROMAGNAT

**6** INFORMATIONS MUNICIPALES

**16** CULTURE

**19** CLERMONT COMMUNAUTÉ

**20** LIBRE EXPRESSION

**22** VIE ASSOCIATIVE

**39** DIVERS



Bonjour,

Rentrée 2013...

Et si nous parlions d'avenir...

- **Avenir pour les enfants des écoles de Romagnat avec les nouveaux rythmes scolaires** selon le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

Cette organisation nouvelle s'est construite collectivement avec toute la communauté éducative, pour permettre aux élèves d'apprendre dans les meilleures conditions possibles et de préparer au mieux leur vie d'adulte.

Cinq jeunes en contrats d'avenir viennent compléter l'équipe d'animation, rentrant ainsi dans la vie active en ayant l'assurance de pouvoir bénéficier de suppléments de formation.

Rappelons qu'à l'occasion de ces changements, de nouvelles grilles tarifaires ont été mises en place pour la cantine et toutes les activités péri et extra scolaires (cf. BM n° 83).

- **Avenir pour notre ville avec, en 2014, les élections municipales !**

Pour la première fois, les délégués de la ville au conseil de Clermont Communauté seront identifiés sur les bulletins de votes et vous les élirez directement, en toute connaissance de cause. Clermont communauté y gagnera en légitimité démocratique.

De plus en plus, l'avenir de nos communes se construira en coopérant avec d'autres, en mutualisant les moyens, en aménageant des territoires sans tenir compte des limites communales qui déjà, dans l'usage quotidien des territoires, n'existent plus.

- **Avenir pour notre pays et pour l'Europe avec les élections européennes également en 2014.**

Aucun pays n'a plus les moyens d'évoluer seul au milieu des crises et ce n'est qu'en coopérant, en nous donnant plus d'Europe que nous pourrions construire un avenir viable, soutenable et durable pour tous. Le Parlement européen aura un rôle accru après les élections de 2014, et de sa composition politique dépendra la politique européenne des années à venir.

Face à des situations économiques et sociales difficiles, face à des politiques qui semblent plus ou moins impuissantes, il est tentant soit d'accuser l'Europe de tous les maux et de s'en désintéresser, soit, et c'est sans doute plus grave, de se laisser attirer par les sirènes du recul, du retrait de l'Euro ou du nationalisme.

Il est essentiel de s'intéresser aux débats que vont faire naître les élections européennes, aux solutions qui vont être proposées.

Traditionnellement, l'abstention lors des élections européennes est élevée, et j'espère que cette tendance va s'inverser en 2014.

Aussi imparfait soit il, notre système démocratique nous donne l'occasion de choisir et d'influencer notre avenir en votant. Des hommes et des femmes se sont battus à travers l'histoire pour le droit de vote. Des hommes et des femmes continuent à se battre à travers le monde pour l'obtenir.

Par respect pour eux, par respect pour nos enfants qui hériteront de nos choix, faisons reculer l'abstention en prenant le temps, en faisant l'effort d'écouter, de réfléchir et d'exprimer notre choix en allant voter.

Pour notre part, en agissant ou en votant nous ferons en sorte que le fruit des politiques menées à tous ces niveaux privilégient l'entraide, la solidarité, la justice, le long terme, le respect de l'autre.

***Participer à imaginer l'avenir, voilà un beau programme pour la saison 2013-2014 !***

En souhaitant que vous soyez nombreux à prendre part à cette belle aventure pour que vive et prospère notre démocratie :

**Bonne rentrée 2013 !**

Cordialement,

François Farret  
Maire de Romagnat  
Vice-président de Clermont Communauté

# Ça s'est passé à Romagnat

## ► Arrivées dans les services techniques

2e trimestre 2013



MM. Stéphane PINEL et Emmanuel JACQUET

**B**ienvenue à Stéphane PINEL et Emmanuel JACQUET, qui ont intégré les services techniques au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2013.

M. Pinel occupe depuis avril le poste de responsable des ateliers municipaux. Il arrive en Auvergne avec un bel accent du midi acquis alors qu'il était responsable de projets de construction, puis conducteur de travaux dans une entreprise de BTP du Vaucluse.

M. Jacquet, quant à lui, a longuement travaillé dans le secteur informatique, puis il a préféré le grand air en devenant entrepreneur paysager en 2005. C'est donc en qualité de chef d'équipe des espaces verts qu'il œuvre maintenant dans notre commune.

## ► Formation à l'utilisation d'un défibrillateur

**U**n défibrillateur a été installé en extérieur de la salle Boris VIAN à Saulzet-le-Chaud, ce qui porte à sept le nombre de D.A.E. (Défibrillateur Automatisé Externe) sur la commune.

Cette installation a été l'occasion pour les habitants de participer à une initiation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur. Le pompier-formateur a renouvelé consignes et bonnes pratiques aux Romagnatois venus l'écouter.

Il faut à cette occasion rappeler que chacun d'entre nous peut intervenir en cas de défaillance cardiaque. La réactivité des témoins est un facteur de survie déterminant pour la victime : une minute gagnée c'est 10 % de chances de survie en plus.

24 juin 2013



**Que faire ?**

**Appeler le 15  
Masser  
Défibriller.**

## ► Remise des dictionnaires

27 juin 2013



**65** enfants, élèves de CM2, admis à passer en sixième, ont reçu des mains des élus un dictionnaire.

Cette cérémonie a eu lieu en présence des parents et des enseignants. Pour certains enfants qui sont restés 9 ans à l'école primaire de Romagnat, c'est une étape importante. Jean-Michel Laumont, l'adjoint aux écoles, leur a souhaité de bonnes vacances, une excellente rentrée au collège, de l'application et de la ténacité dans leurs parcours scolaires. Le dictionnaire sera un allié indispensable dans les différentes recherches et travaux qu'ils auront à accomplir.

# Ça s'est passé à Romagnat

## ► Silence, on tourne.....

**A** l'âge de 10 et 11 ans ils s'étaient déjà fait connaître en montant un spectacle, « Talents incroyables », au profit des Restos du Cœur et Action contre la faim.

Aurélien, Loris, Matthieu, Léa et Roméo ont maintenant 15 ans. Trois de ces lycéens, à l'origine du projet, ont rédigé un scénario d'une soixantaine de pages et vingt jeunes ont participé au tournage.

Les ados ont élu résidence au Centre Social où ont été tournées les scènes intérieures. Dans ce projet très innovant, ils ont bénéficié de l'aide des équipes du service municipal de la jeunesse, de l'E.P.N. (Espace Public Numérique) et ont filmé avec du matériel vidéo municipal.

L'équipe, qui a déjà acquis le langage des

mi-juin 2013



Matthieu, Aurélien, Roméo, Loris et Léa

professionnels, a produit une série de trois épisodes sous le titre « La Secte ». Le premier opus est sur la vérité scientifique vue par les « Illuminatis ». La série sera ensuite publiée sur YouTube et visible sur écran.

## ► Clôture de la saison culturelle

11 juillet 2013



« **C**haud dedans », c'est non seulement le titre de leur dernier album, mais c'est également l'ambiance qu'a su apporter « La Maison Quitientchaud » à Romagnat.

Les quatre musiciens altiligériens portent des textes sincères et humanistes avec le souci constant d'écrire les choses de la façon la plus belle et la plus exacte possible.

La soirée a commencé sous le soleil et dans la convivialité par un pique-nique partagé dans le parc. Puis les artisans de la chanson, tels qu'ils se définissent, ont fait le show et entraîné les Romagnatois à la fois dans la réflexion sur des sujets de société mais également sur des histoires plus légères dans une bonne humeur communicative.

## ► Fête nationale

**U**ne météo très favorable et l'envie « légitime » de fêter la Révolution française ont poussé les Romagnatois hors de chez eux pour participer très nombreux aux festivités proposées par la Municipalité et le Comité des Fêtes. Après la distribution de lampions, un cortège s'est constitué et les citoyens précédés par la fanfare de l'Éveil Romagnatois se sont rendus au stade. Le feu d'artifice sonorisé a suivi cette retraite aux flambeaux. Tiré de l'esplanade de la mairie, il a enthousiasmé le public qui l'a accompagné d'applaudissements fournis. Puis un bal populaire animé par l'orchestre Eric Bayle a clos cette soirée de fête..

13 juillet 2013



# Informations municipales

## Bientôt de nouveaux jeux d'enfants dans le parc

**L**e maire a procédé début juillet à trois inaugurations : la mise en accessibilité de l'accueil et de la salle du conseil de la mairie, l'inauguration du cœur de ville dans sa nouvelle configuration et le vernissage de l'exposition de Vladimir Skoda.



Pour terminer le réaménagement du parc de Tocqueville, de nouveaux jeux pour les enfants vont être installés.

La commission d'ouverture des plis a validé courant juillet le choix de l'entreprise qui fournira et installera des nouvelles aires de jeux adaptées à différentes tranches d'âge, permettant de compléter l'offre existante.

Ainsi, tout en s'amusant, les enfants pourront développer l'équilibre, la motricité, l'agilité, la dextérité et la grimpe.

Dans ce marché, il est également prévu :

- la mise en œuvre d'un sol souple adapté sous tous les jeux (y compris sous les jeux déjà anciens et en place) ;
- la pose de panneaux explicatifs et pédagogiques ainsi que les consignes de sécurité pour chaque jeu ;
- le contrôle et l'aval d'un expert avant l'ouverture des jeux aux enfants.

Les travaux d'installation commenceront mi-septembre et dureront 6 à 10 semaines.



Jeux pour les 1-6 ans



Jeux pour les 1-6 ans

Le budget alloué pour l'éventail des prestations, de l'acquisition à la validation des conditions de sécurité avant ouverture est de **115 590 € TTC**.



Jeux pour les 2-12 ans



Jeux pour les 2-12 ans

## L'Hôtel de Ville mis aux normes d'accessibilité

**L**a loi handicap du 11 février 2005 précise que les conditions d'accès des personnes handicapées dans les Établissements Recevant du Public (E.R.P.) doivent être les mêmes que celles des personnes valides, ou à défaut, d'une qualité d'usage équivalente.

Pour être en conformité avec ces exigences, la municipalité a engagé au printemps 2013 d'importants travaux dans l'aile gauche de la mairie et sur le parking situé à proximité.

Les nouveaux aménagements permettent dorénavant un cheminement sans obstacle et utilisable en toute sécurité par des personnes atteintes de handicaps ou par d'autres populations confrontées à des problèmes de mobilité de façon plus ou moins permanente (personnes âgées, parents avec poussette, etc.).

### À l'extérieur du bâtiment :

- création d'une place de stationnement réservée aux personnes handicapées par relèvement d'une partie du parking ;



- accès à la terrasse puis à l'entrée du bâtiment, par une plateforme élévatrice depuis la place de stationnement à l'entrée de la Mairie, ou bien par la rampe, ou encore les escaliers, qui ont été refaits et équipés de bandes d'éveil à la vigilance ;
- modification de l'entrée de la Mairie avec suppression du sas et installation d'une porte unique qui s'ouvre vers l'extérieur.



### À l'intérieur du bâtiment, réaménagement total des espaces destinés à recevoir du public :

- abaissement et déplacement de la banque pour faciliter les échanges entre agents et administrés ;



- création d'un accès adapté au bureau du service d'aide à la recherche d'emploi et d'accompagnement social ainsi qu'à la salle de réunion ;
- modification des toilettes ;
- remplacement des portes pour accéder au bureau du Maire, à la salle du Conseil pour assister sans assistance aux cérémonies de mariages, réunions du Conseil Municipal, élections, etc. ;
- mise aux normes de l'électricité et de l'éclairage intérieur. Un éclairage extérieur complémentaire viendra renforcer l'existant afin d'assurer un éclairage lumineux conforme aux normes.

Le coût total des travaux réalisés cette année est de **128 556,68 €**. L'État participe au financement de cette mise aux normes de l'Hôtel de ville à hauteur de 30 % au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux soit **43 413 €**.

# Informations municipales

## NOUVEL ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Depuis le 2 septembre 2013, l'accueil du service technique a été transféré au niveau de l'accueil du service administratif, permettant ainsi d'offrir un espace de réception commun et conforme aux normes d'accessibilité à tous les administrés.

Les horaires des deux accueils restent quant à eux inchangés :

### Service technique

- du lundi au jeudi : de 8h30 à 16h50 ;
- les vendredis : de 8h30 à 16h20

### Service administratif

- les lundis et jeudis : de 8h30 à 18h30 ;
- les mardis et mercredis : de 8h30 à 16h50 ;
- les vendredis : de 8h30 à 16h20.

SAMEDI

30

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## La réunion d'accueil des nouveaux arrivants

Le maire François Farret, l'équipe municipale et les commerçants romagnatois invitent chaleureusement les habitants installés depuis peu sur la commune à assister à la réunion d'accueil le **samedi 30 novembre à 11 h en salle du Conseil**. Les membres du conseil municipal, les structures municipales, les moyens mis en œuvre pour faciliter la vie quotidienne des Romagnatois, les commerces, la vie associative et culturelle de la commune seront présentés au fil des sujets abordés.

## Déjections canines : après la prévention, les sanctions...

**P**endant tout l'été, les services de la Police Municipale ont rencontré les propriétaires de chiens afin de leur rappeler leurs obligations en matière de déjections canines sur la voie publique.

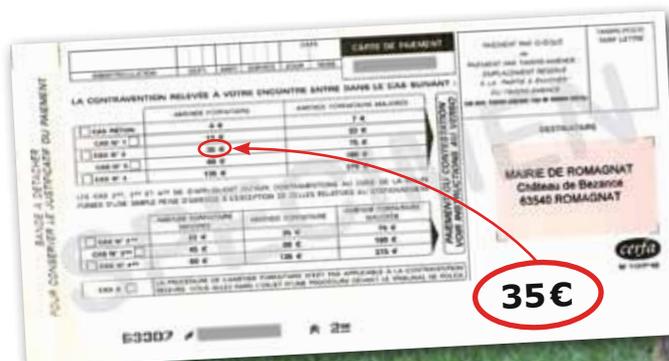
**À partir du mois de septembre toute infraction à la législation sera sanctionnée par une amende.**

### Rappel de la Législation portant sur les déjections canines :

« Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 2<sup>e</sup> classe de 35 euros ».



# Informations municipales

## Mode d'emploi du carrefour de la place du 8 mai

### Définition d'une ZONE 30 :

- Pour la France, la définition officielle est donnée par l'article R110-2 du Code de la Route : « Zone 30 : section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »

- Ces éléments sont associés à une signalisation spécifique (*panneaux zone 30*). Il ne devrait pas y avoir de marquage au sol, ni de délimitation des voies de circulation, ni de passages piétons, ce qui permet aux piétons de traverser où ils le souhaitent.
- Le décret du 30 juillet 2008 dispose également qu'en zone 30 toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.
- Par ailleurs, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer recommande la priorité à droite comme règle de base, ce qui réduit le nombre de panneaux et incite les usagers à la prudence, donc à rouler à vitesse apaisée.



- Cette notion a été introduite dans le code de la route par le décret du 29 novembre 1990 et a évolué depuis le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008, introduisant notamment les zones de rencontre, et modifiant le statut des aires piétonnes.
- Ce type d'aménagement de la voirie, en obligeant les véhicules à circuler à une vitesse très modérée, est destiné à rendre plus sûrs les déplacements des piétons et à favoriser la mixité du trafic entre cyclistes, automobilistes, transports en commun.
- Il s'accompagne d'aménagements destinés à « casser » la vitesse des véhicules motorisés : ralentisseurs, rétrécissements de la chaussée, revêtement d'une couleur différente, etc.

- **En voiture, on roule à 30 km/h, on ne peut stationner que sur les emplacements matérialisés, la priorité à droite est généralisée à tous les carrefours.**
- **Les piétons peuvent traverser en tout point de la chaussée.**
- **Les vélos peuvent circuler dans les 2 sens.**

**Quelle différence avec une limitation à 30 km/h :** dans ce cas, pas de changement par rapport au code de la route (priorités inchangées, obligation d'emprunter les passages piétons, marquage au sol possible, etc ...) il s'agit donc d'un espace ordinaire mais avec une vitesse limitée à 30.

Source Wikipédia.

# Informations municipales

## Formation pour les demandeurs d'emploi

**L**e service emploi de la commune a organisé en juin dans l'Espace Public Numérique (EPN) quatre matinées de formation informatique pour les demandeurs d'emploi. Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Clermont-Co, un formateur de l'association « CHOM'ACTIF » a épaulé les stagiaires dans cet apprentissage.

L'objectif de cette action était de s'approprier l'outil informatique, d'apprendre à se connecter au site « Pôle Emploi », de créer et d'utiliser une boîte mail, de rédiger un C.V. ou un courrier, et de répondre aux offres d'emplois.

Dans le futur, les animateurs de l'EPN resteront à disposition des stagiaires dans les locaux du Centre Social pour une aide plus personnalisée.



## Ouverture aux jeunes d'un terrain multi jeux

**L**a municipalité, s'appuyant sur la réflexion des élus en charge des sports F. Ritovato, T. Neves et l'adjoint à la jeunesse J. M. Laumont, a décidé d'ouvrir aux jeunes un espace derrière les vestiaires du terrain synthétique pour jouer au basket, au foot ou à la pétanque.

En raison de la fermeture des structures sportives durant l'été, les jeunes n'avaient pas de terrain pour se retrouver et pratiquer une activité.

C'est maintenant chose faite. Le but de ce nouvel équipement de proximité est prioritairement d'offrir aux jeunes Romagnatois un espace où ils puissent se retrouver spontanément en période estivale mais également pendant les congés scolaires et les week-ends.

La collectivité, en ouvrant en libre accès cet espace de détente et de liberté jusqu'à 22 heures, compte sur les jeunes pour respecter le matériel mis à disposition et faire preuve de civisme à l'égard de tous les autres usagers et des riverains.



### Prochain bulletin municipal



La date limite de remise des articles pour le bulletin n° 85 de décembre est le **30 octobre 2013** (pour une distribution prévue en semaine 49, du 2 au 6 décembre). Le service communication rappelle que les articles et photos doivent lui parvenir séparément, sans mise en page.

SAMEDI

**14**  
DÉCEMBRE

L	M	M	V	S	D
	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29
30	31				

Réservez votre journée pour le prochain marché de Noël.

## Présentation du projet de bar-restaurant dans le Parc de Tocqueville

Une réunion publique s'est tenue en présence du Maire et de l'équipe de maîtrise d'oeuvre le 11 juin dernier dans la salle des banquets, afin de procéder à une présentation du projet d'ouverture d'un bar-restaurant dans l'ancienne conciergerie du parc de Tocqueville, plus connue sous le nom de « Maison des compagnons ».

Cette création répond à l'engagement de l'équipe municipale prise pendant la dernière campagne électorale de disposer d'un cœur de ville dynamique et convivial. Ce bar-restaurant viendra compléter la rénovation entreprise et participer à la dynamisation du tissu commercial. La situation stratégique du bâtiment, près du centre commercial, sur un carrefour passant et en bordure immédiate du parc de Tocqueville, est propice à cette réalisation.

### En avant-première

Quelque 85 personnes ont découvert le projet de réhabilitation de l'ancienne conciergerie et de construction comprenant un petit salon (8 places), une salle bar (12 places), une salle de restauration (50 couverts environ), deux terrasses de 30 places environ pour le bar et le restaurant et des locaux techniques.

L'extension, largement vitrée, s'intégrera parfaitement dans le parc. Ces futurs équipements devront être exemplaires en termes de développement durable et de respect de l'environnement. L'architecte Philippe Tixier de l'agence « Atelier 4 » a souligné qu'une conservation respectueuse et adaptée de la Maison des Compagnons serait opérée, celle-ci appartenant au patrimoine communal.

Face aux quelques inquiétudes exprimées par les riverains quant au risque de nuisances sonores

(cuisines, livraisons et sorties tardives des clients), l'acousticien N. Lounis (BET Agna) a assuré que le projet ainsi établi respecterait les contraintes acoustiques imposées par la municipalité dans le cahier des charges.

Cette démarche, qui procède d'un accompagnement du projet par les services de la Chambre d'Industrie et de Commerce du Puy-de-Dôme a donc pour ambition de créer un lieu de vie dans un cadre agréable, d'attirer une clientèle de l'agglomération clermontoise et de « muscler et stimuler » le commerce local, le tout en dynamisant l'image de la ville. La recherche de l'exploitant est en cours. Il devra participer à l'investissement et verser un loyer à la commune. Les dossiers de candidature sont à retirer auprès de M. Courio, Directeur général des services de la Mairie.



Plusieurs remarques positives sur cette initiative permettant de créer un nouvel espace de convivialité ont été formulées par les participants au cours des échanges qui ont suivi la présentation des esquisses de ce futur bar-restaurant.

L'ouverture est prévue à l'été 2014.



## Moins de pesticides : votre commune montre l'exemple

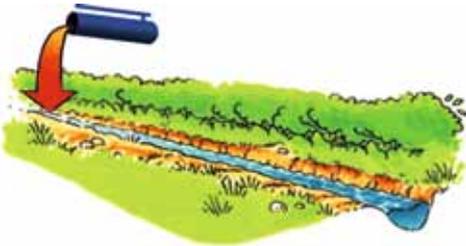
### CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS



**Les pesticides, ou produits phytosanitaires**, sont destinés à maîtriser ou à détruire les végétaux (herbicides), champignons (fongicides) ou animaux indésirables (insecticides, raticides, ...). Issus de l'industrie chimique ou d'origine naturelle, ils sont aujourd'hui utilisés par de nombreux acteurs, notamment les agriculteurs, les gestionnaires des voies de communication, les collectivités territoriales, et les particuliers.

#### Des risques pour la santé et pour l'environnement

Bien que très largement répandue, l'utilisation de pesticides n'est cependant pas anodine : si ces produits permettent d'éliminer des organismes vivants, ils peuvent aussi être néfastes pour la santé humaine, notamment en cas de mauvaise utilisation ou d'exposition prolongée : augmentation du risque de cancer, troubles de la reproduction et du développement, troubles neurologiques, perturbations endocriniennes...



Un bouchon de stylo de désherbant peut polluer 20 km d'un cours d'eau de section d'1 m x 0,5 m (au seuil de potabilité de 0,1 µg/L)

L'application de pesticides présente également des conséquences non voulues sur la **biodiversité** : elle peut entraîner la mort d'espèces animales ou végétales non visées.

Par ailleurs, les pesticides sont un facteur de dégradation de la **qualité de l'eau**. Utilisés en milieu urbain, ils se retrouvent rapidement dans les milieux aquatiques : les produits ruissellent sur les surfaces imperméables et rejoignent les rivières, via le réseau d'eaux pluviales. Or il suffit de quelques gouttes de pesticide pour polluer un cours d'eau !!

*Les collectivités et les particuliers utilisent près de 3 % des pesticides vendus en France, et ils contribuent aussi à la pollution des eaux en Auvergne. Il est urgent que chacun d'entre nous s'interroge sur ses pratiques, et mette en œuvre des méthodes alternatives !*

#### C'est pourquoi la commune montre l'exemple et s'engage...

##### ... en signant la charte d'entretien des espaces publics

La commune de Romagnat est entrée dans une démarche d'amélioration de ses pratiques de désherbage, en signant en 2011 la charte d'entretien des espaces publics.

Cette charte propose trois niveaux d'engagement :

- niveau 1 : traiter mieux ;
- niveau 2 : traiter moins ;
- niveau 3 : ne plus traiter chimiquement.

Romagnat s'est engagée au niveau 2.

Dans ce cadre, la commune est accompagnée par la FREDON Auvergne, qui a réalisé un diagnostic des pratiques de désherbage, et lui a proposé des actions pour l'aider à atteindre ses objectifs.

Les agents techniques ont reçu une formation pour sécuriser au maximum leurs applications de produits phytosanitaires (choix des produits les plus adaptés, calcul correct des doses, aménagements à mettre en place sur différents sites de la commune pour réduire voire supprimer les passages de désherbants chimiques).

# Informations municipales

## ... vers de nouvelles pratiques

Des méthodes alternatives d'aménagement et d'entretien des espaces publics sont mises en place :

- mise en place de fleurissements en bordure, aussi appelés « pieds de mur » et plantations d'arbustes de taille moyenne. Ces différentes zones sont ensuite désherbées manuellement. On peut trouver ce type d'aménagement en sortie de Romagnat direction Opme par la RD3, le long des anciennes caves.
- d'autres méthodes sont mise en œuvre telle que la prairie fleurie derrière la mairie. La zone est fauchée une seule fois par saison, créant ainsi une grande biodiversité.
- toutes les zones humides, cours d'eau et collecteurs, sont également traitées manuellement afin de lutter contre une pollution plus étendue en aval.
- plusieurs surfaces de la commune sont travaillées sans aucun produit chimique comme le parc, les jardins de la mairie, les écoles, les ronds-points.
- concernant les zones où l'utilisation de désherbants s'avère indispensable, nous sélectionnons nos produits suivant un rapport toxicité / efficacité le plus intéressant par rapport à nos objectifs écologiques.

## Et vous, comment participer à l'opération ?

### ... En acceptant davantage la présence de végétation spontanée dans votre commune

Les techniques alternatives et la mise en place de nouveaux aménagements peuvent entraîner la présence de davantage de végétation spontanée. Mais cela n'est pas synonyme de laisser-aller. C'est plutôt le signe d'une moindre utilisation de produits chimiques dans les espaces publics. Les herbes folles doivent retrouver une place maîtrisée dans le paysage urbain !

### ... En apprenant à vous passer de pesticides dans votre jardin

Pour vous aider, différents fascicules ont été rédigés, dont notamment :



- **Livret pour informer des dangers des pesticides et des solutions de jardinage au naturel**, distribué par la Maison de la Consommation et de l'Environnement, téléchargeable gratuitement sur le site Internet <http://www.jardinaunaturel.org> rubrique « Outils d'information » puis « Livrets » ou en version papier (1 € par livret + frais de port) sur demande à la MCE (02 99 30 35 50).



- « **Petit guide à destination des jardiniers amateurs** » élaboré par le Ministère du Développement Durable, téléchargeable gratuitement sur le site Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Petit-guide-a-l-attention-des.html>



# Informations municipales

## Travaux sur Opme et Saulzet-le-Chaud

### Travaux de voirie

L'été a permis de mettre en œuvre quelques travaux de voirie sur Opme et Saulzet-le-Chaud.



**Chemin des Seignettes**

Le chemin asphalté des Seignettes à Opme, mais également la rue Jacques Prévert et la rue de Puy Giroux à Saulzet-le-Chaud, se transforment en rues dignes de ce nom. La municipalité répond ainsi à de réels besoins et des demandes récurrentes des usagers lors des réunions de quartiers.

L'augmentation de la fréquentation du chemin des Seignettes après la construction des lotissements des Bruyères et des Châtaigniers rendait ces travaux nécessaires. Le projet d'un lotissement rue des Sources, nécessitant des accès routiers confortés, a pesé dans la programmation de cette réfection.



**Rue Jacques Prévert**

Il en est de même sur Saulzet où la rue J. Prévert, qui est l'accès principal du bourg, nécessitait un sérieux lifting.

Quant à la rue du Puy Giroux, les demandes justifiées de nombreux riverains et le passage des enfants de CARACYCLE pour se rendre à l'école de Saulzet nous ont conduits à rénover cette rue avant la reprise des cours.



**Rue du Puy Giroux**

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Eiffage TP dans le cadre du marché à bons de commandes qui lie la mairie à cette entreprise pour un coût total estimé d'environ 85 000 €. Sauf impondérables, liés essentiellement aux conditions climatiques, les revêtements seront terminés pour fin juillet et au plus tard pour la rentrée scolaire.

### Création de places de stationnement

Huit places de stationnement et un garage à vélos ont également été créés vers la salle Boris VIAN, avec la contribution des services municipaux, ainsi qu'un emplacement pour les containers de déchets.

Ces places simplifient et sécurisent le stationnement des locataires de la salle des fêtes et des familles venant déposer leurs enfants à l'école ou souhaitant passer du temps sur les aires de jeu et le terrain de sport.



**Travaux vers la salle Boris Vian**

# Informations municipales

## Centre Social du C.C.A.S.

**ARTS PLASTIQUES – MODELAGE**  
**Au Centre Social – 3 rue des Fours à Chaux**  
**63540 ROMAGNAT**  
**Tel : 04 73 62 63 00**  
**Mail : centresocial-romagnat@orange.fr**

Comme chaque année en septembre les activités arts plastiques destinées aux enfants et adolescents seront reconduites au Centre Social. Mais en raison du changement des rythmes scolaires les enfants pourront venir s'exprimer :

**Tous les mercredis après-midi**  
**De 16 h à 18 h**  
**Pour les enfants du primaire (CP au CM2)**

**Tous les mercredis après-midi**  
**De 18 h 15 à 19 h 45**  
**Pour les enfants du secondaire (à partir de la 6<sup>e</sup>)**

**Reprise mercredi 11 septembre 2013**

Techniques : encre, aquarelle, fusain, gouache, sculpture, modelage, gravure, argile émaillée, fil de fer, carton, savon...

Grâce à ces différentes activités, l'enfant peut :

- développer son imagination et sa créativité ;
- éveiller sa sensibilité et son sens artistique.



**Atelier animé par M<sup>me</sup> LECALONNEC :  
Plasticienne diplômée des Beaux-arts.**

## Saison culturelle 2013-2014



La nouvelle plaquette de présentation de la saison culturelle 2013-2014 est à votre disposition depuis le 2 septembre aux services culturel (cour de la Mairie) et administratif, mais également dans les différents relais habituels (FLEP, Centre Social du C.C.A.S., médiathèque communautaire, Poste, commerçants partenaires, ...).

Pour rappel, la formule d'abonnement vous permet de bénéficier de tarifs réduits et d'invitation(s) gratuite(s) pour les personnes de votre choix.

**www.ville-romagnat.fr**

Actualités Découvrir Romagnat

Mentions légales

Lettre d'informations

Pour rester informés des manifestations organisées à Romagnat, nous vous invitons à vous inscrire aux différentes lettres d'information (politique - jeunesse - culture) ; rendez-vous simplement sur le site Internet de la commune et cliquez sur le bouton « Lettre d'informations » où vous pourrez gérer vos abonnements.

A bientôt sur [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)



## RÉPÉTITION D'ORCHESTRE

d'après Prova d'Orchestra de FELLINI  
Atelier Théâtre Georges Brassens

**Samedi 28 septembre à 20 h**

Dans un antique oratoire a lieu une répétition d'orchestre. En fond de scène, un mur, symbolise l'immobilisme, l'enfermement.

Les musiciens prennent place progressivement, plus préoccupés par leurs quotidiens que par leurs rôles d'artistes. La répétition tente d'avoir lieu, mais s'exprime progressivement une nette opposition avec le Chef d'Orchestre.



**Genre :** Rencontres de théâtre amateur  
**Lieu :** Salle des fêtes A. RAYNOIRD  
**Tarifs :** 3 €

## MOLIÈRE CONTRE MOLIÈRE

Atelier Théâtral Riomois

**Dimanche 29 septembre à 17 h**

Avec « Molière contre Molière », composé de la première scène de l'Impromptu de Versailles, la Comtesse d'Escarbagnas et Sganarelle ou le cocu imaginaire, l'ATR a voulu mettre en scène un spectacle vivant et plein de bonne humeur : un Molière qui se bat contre lui-même et contre les autres, un Molière tourmenté contre un Molière rigolard, un Molière séducteur contre un Molière cocu.



**Public :** Tout public  
**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51  
**Renseignements :** ☎ 04 73 62 79 89

## L'IMMOBILE VOYAGE

Shadi FATHI (Iran) et Isabelle COURROY (France)

**Vendredi 18 octobre à 20 h 30**

L'immobile voyage est une création du Duo Isabelle COURROY (France) et Shadi FATHI (Iran) sur un répertoire de compositions originales et d'arrangements personnels inspiré des cultures savantes ou populaires d'Asie centrale, d'Anatolie et d'Europe Orientale.

Ce concert, né d'une rencontre sensible dont la constante est l'élaboration d'une palette sonore commune, nous entraîne dans le nomadisme musical de ces deux magnifiques interprètes, entre Iran, Bulgarie, Turquie et Grèce.

Née à Téhéran, de famille kurde, Shadi FATHI s'est formée auprès d'un très grand maître de tar et de sétar. Elle en est devenue soliste concertiste dès l'âge de quinze ans. En 2002, elle s'installe en France et intègre de nombreux projets (musique, danse, théâtre) qu'elle enrichit de sa pratique de la musique classique persane.

**Genre :** Musique du Monde  
**Lieu :** Salle des fêtes A. RAYNOIRD  
**Tarifs :** 9 € (plein) - 5 € (réduit)  
**Public :** Tout public



© Ralph LOUZON

Isabelle COURROY s'est formée aux techniques de jeux traditionnels des Kavals en se rendant auprès des musiciens bulgares, grecs et turcs. Pionnière des flûtes kaval en France, dont elle a féminisé le jeu, elle privilégie les liens dynamiques qui relient la tradition à la création. Son jeu aime interroger à la fois l'archaïsme et la modernité.

**Durée :** 1 h 15  
**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51  
**Renseignements :** ☎ 04 73 62 79 89

## VY

dans le cadre du festival départemental

« Les Automnales »

**(spectacle hors abonnement)**

Michèle NGUYEN (Bruxelles)

**Dimanche 17 novembre à 17 h 30**

Dans le spectacle VY, Michèle Nguyen ouvre le grand livre du passé et interprète, on ne peut plus librement, son enfance bercée par la féroce présence de sa grand-mère.

Elle nous parle de sa maladresse, de son besoin de silence, de sa passion des mots, de son secret amour qui la mènera vers ses origines. Vers la paix aussi.

Une marionnette l'accompagne silencieusement dans ce voyage souterrain. Elle est tout autant la fragilité de l'enfance qu'un rien pourrait casser que le vieil enfant qui résiste en nous, tyrannise et tire les ficelles pour ne pas grandir.

**VY a été récompensé en France du Molière meilleur spectacle jeune public 2011 et en Belgique du Prix de la Critique (danse / théâtre), Meilleure seule en scène 2011**

**Genre :** Théâtre - Marionnettes

**Lieu :** Salle des fêtes A. RAYNOIRD

**Tarifs :** 10 € (plein) - 6 € (réduit)

**Public :** Jeune public (à partir de 9 ans)



© Jeanne BIDLOT

« Le texte de ce spectacle je le conçois comme une partition. La partition d'un moment de ma vie : mon enfance. Celle-ci est tout autant le thème avec lequel je m'amuse, que l'instrument dont je joue, le silence qui s'impose, la corde qui vibre, l'oreille qui accorde son temps. »

**Durée :** 1 h

**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51

**Renseignements :** ☎ 04 73 62 79 89

## CONCERT

**(spectacle hors les murs à Gerzat, uniquement sur inscription avant le 15 novembre)**

TOUCAS TRIO VASCO

**Vendredi 29 novembre à 20 h 30**



© TOUCAS TRIO VASCO

**Genre :** Musique du Monde

**Lieu :** Théâtre Cornillon à Gerzat

**Tarifs :** 8 € (réduit)

**Public :** Tout public

**Durée :** 1 h 30

**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51

**Renseignements :** ☎ 04 73 62 79 89

La musique du trio Vasco est un exemple de métissage très large des musiques à dominantes rythmiques savantes, à savoir celles de l'Inde, de l'Espagne, des Balkans et du Brésil ainsi que de Cuba avec un zeste de fado.

Les musiciens, chacun originaire d'une de ces régions, C. TOUCAS accordéoniste, d'origine portugaise, T. VAILLOT guitariste, d'origine espagnole et Amrat HUSSAIN, tabliste d'origine indienne, savent de quoi ils parlent.

Le point central est ici le rythme qui domine un répertoire original, très dynamique. C. TOUCAS a tout joué et il nous livre ici une synthèse habile de toutes ces musiques, de même que Thierry VAILLOT, guitariste de jazz et de jazz rock, passionné de métissage slave.

Amrat Hussain a non seulement maîtrisé la musique de son pays mais au cours de ses tournées mondiales, assimilé de nombreuses autres cultures, ce qui lui permet d'être parfaitement en osmose avec les deux autres.

## Médiathèque communautaire Arsène Boulay

### Quand les livres se mettent au vert !



**A**vec sa valise chargée de livres, Christine a su captiver les jeunes lecteurs avec des lectures animées en plein air, cet été, au parc de Tocqueville.

### Prochaines dates

**Vendredi 27 septembre à 20 h 30**

#### **Lancement du 8<sup>e</sup> prix des Bébés-lecteurs.**

Parents, assistants maternels, éducateurs, toutes personnes intéressées par la production éditoriale pour la petite enfance sont cordialement conviés à la présentation des albums sélectionnés par les bibliothécaires pour le 8<sup>e</sup> prix des Bébés-lecteurs.

#### **Début octobre**

**Reprise du « bébé livre »**, pour les tout-petits de moins de 3 ans, chaque mardi à 10 heures.

**Jeudi 3 octobre à 18h30**

#### **Rentrée littéraire**

Présentation apéritive de la rentrée littéraire par la Compagnie *Lectures à la carte*. Une sélection de dix coups de cœur parmi les quelques centaines de livres à paraître.

Amoureux, curieux, férus de littérature venez partager cet agréable moment.

**Mercredi 20 novembre à 16h30**

**Spectacle « Albums perchés »** avec *Acteurs, Pupitres et C<sup>e</sup>* pour le jeune public entre 3 et 7 ans.

### Liseuses à votre disposition

**Confort de lecture, simplicité d'utilisation, pratique durant vos déplacements.**

Trois catégories de liseuses vous attendent dans les bibliothèques du réseau :

- des liseuses chargées par les bibliothécaires et libres de droit (littérature classique) ;
- des liseuses chargées de 50 titres issues du catalogue Publie.net (littérature contemporaine) ;
- des liseuses vides où vous pourrez charger les titres qui vous intéressent.



#### **Contact :**

**bibliotheque.romagnat@agglo-clermont.fr**

**Tél. : 04 73 98 36 38**

**La programmation culturelle est disponible gratuitement dans les médiathèques du réseau et sur le site Internet :**

**www.bibliotheques-clermontcommunaute.net**

## ❖ **Lycée Professionnel Vercingétorix de Romagnat**

.... c'est voté, selon la volonté du Président de Région. Les élus socialistes et EELV ont suivi les consignes autoritaires du chef et se sont prononcés **POUR la fermeture de cet établissement.**

Il est curieux de constater que des représentants Verts du conseil municipal de Clermont manifestaient pour le maintien du lycée et que les élus régionaux de ce même parti ont opté pour la fermeture ! Il est vrai, qu'un comportement différent aurait sans doute eu un impact sur les attributions de postes futures et sur le montant des indemnités qui en découlent. En moyenne : 27 179 € / an / élu.

Le résultat du vote : **POUR 24** (Socialistes et EELV). **CONTRE 23** (UPA et Front de gauche).

Dans ce dossier, et même si ce n'est pas de sa compétence, nous aurions aimé voir la municipalité de Romagnat plus engagée et plus combative.

## ❖ **Réforme des rythmes scolaires : vitesse et précipitation à Romagnat**

L'application de cette réforme est d'une part coûteuse, avec d'autre part des résultats bien loin d'être avérés.

Même les membres du Conseil Supérieur de l'Education dont la présidence est assurée par le Ministre de l'Education Nationale contestent le contenu de ce projet : 5 pour, 23 contre, 14 refus de vote, 30 abstentions....à Romagnat nous rencontrons les mêmes doutes, que ce soit chez les enseignants ou les parents d'élèves.

A noter que de nombreuses villes ou communes, toutes tendances politiques confondues, diffèrent son application ...en espérant que le projet évoluera.

## ❖ **Cœur de ville et parc de Tocqueville**

Il ne s'agit pas de dénoncer le fond du projet. Toutes les listes présentes en 2008 l'avaient intégré dans leurs programmes, mais de noter quelques incohérences, comme par exemple :

- ✓ Le giratoire (dont on nous dit que c'est un carrefour) avec sa priorité à droite, dénoncée par beaucoup d'usagers et les représentants des commerçants : aucune écoute.
- ✓ L'aménagement du parc pour plus de 450 000 € dont on constate aujourd'hui les insuffisances d'entretien et «le fouillis herbeux».
- ✓ Plus grave encore, cet investissement de 450 000 € pour la construction d'un restaurant en lieu et place de l'ancienne conciergerie du château qui s'appuie sur une seule étude dont les résultats laissent perplexes ?

Jacques **SCHNEIDER**, Marie-Jeanne **GILBERT**, Martine **ARNAL**,  
Frédéric **SIEGRIST**, Marie-Hélène **DAUPLAT**, Laurent **BRUNMUROL**

# DES GROUPES POLITIQUES

## Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

### Vendanges 2013 : un cru très fruité

Ce sont d'abord **les écoliers** de Romagnat qui, avec leurs maîtres et leurs parents, vont dès le 3 septembre découvrir les bienfaits de la nouvelle journée scolaire et de la nouvelle semaine. Après la longue phase de préparation et dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial) qui en a découlé, tous les acteurs vont maintenant s'appliquer à inventer une école encore meilleure pour les enfants.

En même temps que vont se mettre en place les initiatives dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), de **nouvelles solidarités** installées par la municipalité via les services et les tarifs de restauration et de l'ALSH entrent en vigueur. Un large éventail de parents Romagnatois verra baisser la part restant à sa charge, via l'augmentation du nombre de bénéficiaires de tarif réduit (plafond de quotient familial étendu à 1 400 contre 700 actuellement) et la révision de la progressivité des taux de la nouvelle grille de tarifs.

Poursuivant l'investissement de 2012, 25 000 euros supplémentaires de matériel pédagogique numérique ont, à la rentrée, rejoint **les écoles élémentaires** Jacques Prévert, Louise Michel et Boris Vian. Parallèlement à cet effort, l'accompagnement des enseignants de Romagnat par les services académiques va se renforcer pour aider chacun à tirer le meilleur de ces nouveaux outils faisant de vos écoles des écoles pilotes académiques. A tous de se les approprier.

Pour compléter ce partenariat sans pareil dans l'académie du Puy-de-Dôme en direction des écoles primaires, plusieurs actions vont se rejoindre pour ancrer de façon plus structurelle les aides municipales apportées au bénévolat, afin de soutenir et renforcer sa place éducative et sociale dans la cité (sports, culture, création, animation, vie citoyenne, intergénérationnel...) :

- le **Forum des associations du 14 septembre** organisé par le Comité des Fêtes, tout d'abord, en mettant en lumière les bénévoles associatifs, reçoit le soutien municipal à travers l'opération « *Le bénévolat : la CLÉ de mon association* », complétant les actions déjà initiées en 2013 à leur attention. Venez nombreux redécouvrir vos associations ;
- **un réseau de bénévoles auprès des personnes âgées à domicile**, appuyé sur une Charte adoptée le 13 juin par le CCAS, va officiellement voir le jour au cours du dernier trimestre. Sous l'égide du CCAS, il proposera des formations ciblées et un suivi à son équipe de bénévoles, juste retour à leur engagement et gage d'un service de qualité aux bénéficiaires du réseau ;
- **le Centre Social**, dans le cadre du nouveau projet 2013-2016 présenté par le CCAS et validé par la Caisse d'Allocations Familiales, va débiter au cours de ce trimestre sa série de reportages vidéo à la rencontre des différents quartiers. Il développe ainsi une initiative propre à permettre aux Romagnatois de mieux se connaître et de s'intéresser à l'ensemble de leur commune. Objectif d'automne : deux premiers quartiers pour sa large équipe de reporters auxquels vous ne manquerez pas d'accorder le meilleur accueil.

Au nom du groupe majoritaire, je souhaite à chacun de vous une bonne rentrée sous le signe de l'éducation, de la solidarité et de l'innovation, dans une ville où il fait bon vivre et que nous nous appliquons à rendre toujours plus attrayante.

**Paul SUTEAU**

*Président du groupe majoritaire  
« Romagnat avec vous »*

## ORCA Rugby féminin

### Les vice-championnes de France retournent sur le pré



**L**es joueuses de l'ORCA vont retrouver le chemin du stade Michel Brun pour préparer une nouvelle saison, celle de l'anniversaire des 40 ans du club et des 20 ans du titre de championnes de France.

La saison dernière fut excellente pour le groupe, un championnat régulier terminé à la seconde place du classement derrière La Valette, les futures championnes de France et un titre de Vice-championnes de France qui vient récompenser tous les efforts fournis par le groupe premier. Les réservistes elles aussi ont fait un excellent parcours dans la première partie du championnat qu'elles ont terminé aux places d'honneur. En seconde phase elles ont eu de fortes oppositions mais ont porté haut les couleurs du club. Les plus jeunes, les cadettes, qui reprendront le chemin du stade un peu plus tard, ont joué les premiers rôles dans leur championnat comme souvent pour ce groupe. Tout s'est donc bien passé pour les « Jaunes et noires » qui ont bien défendu leur couleurs.

Leurs supporters ont été un peu mis à l'épreuve durant la fin de saison, après un gros déplacement dans le Cantal pour une demi-finale brillamment gagnée face aux tarbaïses. Ils étaient un grand nombre à faire le déplacement à Mauguio, près de Montpellier, pour voir leurs joueuses disputer une finale. Hélas la logique du championnat

a été respectée et les varoises ont gagné. Ils étaient encore quelques-uns à se déplacer près de Limoges pour un match d'accession face au Stade Bordelais qui évolue en Top 10. Là aussi, la logique du niveau a été respectée ; les romagnatoises se sont inclinées. Mais l'envie et l'honneur sont saufs.

Cette année les Romagnatoises reprennent le chemin de l'entraînement avec des nouvelles recrues et un staff renouvelé en partie. Le premier match du championnat aura lieu le 15 septembre à Chilly-Mazarin, le premier match à domicile le 22 septembre avec la réception de Gennevilliers et là, les joueuses auront besoin du soutien de tous.

Le club constituera cette saison une équipe seniors à quinze qui jouera en Armelle Auclair (équivalent proD2), une équipe seniors à douze qui jouera en championnat national de zone, deux équipes de cadettes (moins de 18 ans) qui joueront en championnat de zone Sud-est et sans doute une équipe de minimes (moins de 15 ans).

Le club permet donc à toutes les féminines qui le souhaitent un niveau de pratique différent. Le rugby féminin permet à tous les gabarits de pratiquer un sport. Les entraînements ont lieu les lundis, mercredis et vendredis soir à 19 heures au stade Michel Brun pour toutes les joueuses.

**Contact : Marc LAVIALLE au 06 08 03 08 42 ou les jours d'entraînement au stade.**



## Romagnat Tennis Club



## Côté courts

### TENNIS ADAPTÉ

Les 28, 29 et 30 juin, le RTC en association avec la Fédération Française de Sport Adapté et la ligue d'Auvergne de tennis a reçu le championnat de France de sport adapté. Organisée en trois divisions, cette compétition a compté environ 150 sportifs en situation de handicap mental ou psychique. Les bénévoles du club et le public ont pu assister à des rencontres où l'esprit sportif passe avant tout et où le dépassement de soi-même prend sa vraie valeur. Le RTC remercie la municipalité pour avoir prêté ses installations, contribuant ainsi au bon déroulement de cette manifestation.



### ÉQUIPES DE PRINTEMPS

Cette année ce sont 4 équipes femmes et 5 équipes hommes qui ont porté haut et fort les couleurs du RTC lors des rencontres de printemps de mai à juin. Bravo et merci à tous les joueurs et joueuses pour leur disponibilité et leur sportivité.

Une mention particulière à :

- L'équipe I homme en 1<sup>re</sup> division régionale qui termine première de sa poule avant de s'incliner en demi-finale ;
- L'équipe II femme en 2<sup>e</sup> division régionale qui termine première de sa poule avant de s'incliner en demi-finale ;
- L'équipe III femme en seconde série départementale qui termine première de sa poule avant de s'incliner en finale du championnat du Puy-de-Dôme.

### LES RAQUETTES FFT

L'équipe I des raquettes FFT (compétition s'adressant aux joueuses NC à 30/5), championne du Puy-de-Dôme, a confirmé sa grande forme puisqu'elle a remporté le championnat d'Auvergne et s'est donc qualifiée pour les inters régions qui se déroulent les 28 et 29 septembre au Sporting Club Vichy-Bellerive.



### TENNIS AU FÉMININ ENCORE

De très bons résultats cette année encore chez les féminines du Club. Félicitations à :

- Margaux ROUX, Championne d'Auvergne en 10 ans,
- Claudine VAAST, championne du Puy-de-Dôme et Championne d'Auvergne + 60, qualifiée pour les championnats de France à Roland Garros ;
- Marie PAPARIC, championne du Puy-de-Dôme + 55 ;
- Caroline CAUSSE, championne du Puy-de-Dôme et vice-championne d'Auvergne en 3<sup>e</sup> série, qualifiée pour les championnats de France à Roland Garros.

### TENNIS EN FÊTE

Cette année le Romagnat Tennis Club a clôturé la saison de son école de tennis avec son partenaire HEAD : après-midi festif où grands et petits ont partagé leur passion du tennis autour de jeux amicaux, testé la vitesse de leur service ou encore de nouvelles raquettes.

**Les inscriptions sont possibles toute l'année : laissez un message au 04 73 61 14 62.**

**Retrouvez les événements et faits marquants du RTC en cliquant sur le lien :**

<http://www.club.fft.fr/romagnat-tennis-club>

## ASR Handball



**U**ne nouvelle saison vient de s'ouvrir pour la section Handball de l'Association Sportive Romagnatoise. Pour cette saison les deux équipes seniors évolueront en championnat Régional.

### ENTRAÎNEMENTS (horaires provisoires)

#### **Seniors masculins (nés en 1996 et avant) :**

Les lundis de 20h30 à 22h00  
Les vendredis de 19h00 à 20h45

#### **-18 masculins (nés entre 1996 et 1998) :**

Les lundis de 19h00 à 20h30  
Les jeudis de 19h00 à 20h30

#### **-15 masculins (nés entre 1999 et 2001) :**

Les lundis de 18h00 à 19h30  
Les mercredis de 16h30 à 18h00

#### **-11 mixtes (né(e)s entre 2003 et 2005) :**

Les mardis de 18h00 à 19h15  
Les samedis de 10h00 à 12h00

#### **Seniors féminines (nées en 1995 et avant) :**

Les mardis de 19h00 à 20h30  
Les vendredis de 20h45 à 22h30

#### **-13 mixtes (né(e)s entre 2001 et 2003) :**

Les lundis de 18h00 à 19h30  
Les mercredis de 15h00 à 16h30

#### **-9 Mixtes (né(e)s en 2005 et après) :**

Les samedis de 10h00 à 12h00



### ADHÉSION

Les inscriptions se feront lors des créneaux d'entraînements auprès des entraîneurs.

Possibilité d'essayer durant le mois de septembre. Pour participer au championnat, la licence est obligatoire.

**Important :** Afin que la licence soit validée, se munir de 2 photos, une enveloppe pré timbrée avec votre nom et adresse, un certificat médical et un moyen de règlement (bons CAF, coupons sports, chèques vacances et chèques collègue acceptés, possibilité de payer en plusieurs fois).

### CHAMPIONNAT

Le championnat pour les équipes seniors reprendra à partir du 21 septembre. Les filles recevront le Stade Clermontois le week-end du 21 et 22 septembre, les garçons quant à eux recevront Montmarault le week-end des 5 et 6 octobre.

Suivez les matchs à domicile sur le panneau lumineux de la ville et venez nombreux encourager nos deux équipes seniors qui évoluent en championnat régional.

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

☎ 06 78 48 56 71 (Perrine ROBERT, présidente de l'association)

☎ 06 71 66 14 14 (Alexandrine MIGNOT, secrétaire de l'association et responsable technique)

✉ [asrhb@yahoo.fr](mailto:asrhb@yahoo.fr)

🌐 <http://asrhb.clubeo.com>

## ASR Athlétisme



**A**près une année remplie de bons résultats des athlètes romagnatois sur le plan régional et national, une nouvelle saison peut commencer.

Avec ses sections marche nordique et course à pied, l'ASR athlétisme est une association sportive diversifiée et conviviale.

L'assemblée générale du club s'est tenue début septembre. Après la présentation du bilan de l'année précédente, les athlètes ont pu prendre leurs licences.



Les inscriptions sont encore possibles et vous trouverez plus d'informations sur le site Internet du club : [www.asromagnat.athle.com](http://www.asromagnat.athle.com)

A vos baskets et bonne saison à l'ASR athlétisme !

### Alain Le MESCAM nous a quittés !

Qui aurait pu se douter en voyant Alain à la fête anniversaire pour les 50 ans du Foyer Laïque que ce serait la dernière pour Alain, tout heureux de venir au micro rendre hommage à ceux qui avaient été à l'origine du FLEP, et en particulier à Arsène BOULAY. Il était effectivement très content d'être là et fût un des derniers à partir. Le lendemain il nous quittait !



Alain arrivait avec ses outils pour mettre en place des rangements ou tout autre équipement ...

La foule nombreuse qui l'a accompagné lors de son décès témoigne bien de son engagement bénévole très large. Nous ne pouvons que nous incliner devant son courage et sa résistance sans jamais se plaindre et lui adresser tous nos hommages pour l'aide qu'il a apportée dans tous ces secteurs associatifs.

Sois tranquille Alain, nous ne t'oublierons pas !

Alain c'était une figure incontournable sur ROMAGNAT, on l'avait connu au FLEP en qualité de permanent puis de bénévole, ou chez les Pompiers (et les Gardes-Pompes), ou au Comité de Jumelage ou au Comité des Fêtes ou à l'Amicale Laïque (Accompagnement scolaire).

Depuis le décès de son épouse Lucette, il utilisait toute son ardeur et son opiniâtreté à aider les autres malgré ses ennuis de santé permanents. Une petite installation à faire...

## F.L.E.P.



**C'**est avec beaucoup d'émotion que le FLEP, en présence de plus de 300 personnes, a fêté ses 50 ans le samedi 15 juin 2013 ! Une émotion d'autant plus vive, qu'au lendemain de cet anniversaire, un des piliers du FLEP, Alain LE MESCAM, s'est éteint après avoir œuvré pendant des décennies pour que l'association soit aujourd'hui l'une des plus importantes de la ville de Romagnat, dynamique et force de propositions, afin de toujours proposer des activités structurées, variées et innovantes.

Ce principe ne manque pas d'être appliqué pour cette saison 2013/2014.

Plusieurs nouvelles activités seront proposées au foyer dès le mois de septembre :



**L'ACTIVITÉ PILATE** sera proposée le mercredi de 9 h à 10 h et animée par Aurélie DOURY au cuvage ainsi que le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 animée par Philippe FRADIN à la salle Jacques Prévert. C'est une activité ouverte à tous qui permet de renforcer les muscles principaux du corps qui interviennent notamment dans l'équilibre et le maintien de la colonne vertébrale. Le Pilate libère les tensions et développe la coordination et le contrôle musculaire, diminue le stress et la fatigue et vous aide à vous sentir mieux dans votre peau.

De nombreux stages seront proposés tout au long de l'année dans les disciplines suivantes (les dates des stages du 1<sup>er</sup> trimestre ont été définies avec les intervenants). D'autres sessions seront proposées tout au long de l'année en fonction des attentes des adhérents.



**L'ACTIVITÉ CAPOEIRA** sera animée par Carlos DA COSTA les samedis 12 octobre et 7 décembre 2013 au cuvage, de 14 h 30 à 16 h pour les enfants de moins de 13 ans, de 16 h à 18 h pour les ados de plus de 13 ans et les adultes.

La Capoeira est un art martial afro-brésilien qui se distingue des autres par son côté ludique et acrobatique. Les « joueurs » peuvent prendre position en appui ou en équilibre sur les mains pour effectuer des coups de pied ou des acrobaties, le tout accompagné par des musiques, des chants et des frappements de main.



**L'ACTIVITÉ BOOGIE** sera animée par Michelle GATIEN, de l'association VOLCANO ROCK, les samedis 21 septembre et 16 novembre 2013 au cuvage, de 15 h 30 à 17 h pour les débutants.

Le boogie est une danse du courant Swing (comme le lindy-hop, le balboa, etc.) se dansant essentiellement sur du Boogie-woogie (d'où le nom).

Le style du boogie est à cheval entre le rock'n'roll et le lindy-hop.

**L'ACTIVITÉ PHYSIQUE D'ENTRETIEN** vous propose quant à elle de découvrir pendant la semaine du 16 au 20 septembre 2013, les différents ateliers mis en place par la section, gym douce, step, renforcement musculaire et stretching.

**L'ACTIVITÉ WEST COAST SWING** sera animée par Michelle GATIEN, de l'association VOLCANO ROCK, les samedis 21 septembre et 16 novembre 2013 au cuvage, de 14 h à 15 h 30 pour les débutants.

Le West Coast Swing est une danse en couple qui se pratique en ligne et qui est caractérisée par des mouvements élastiques. On dit qu'il s'agit de la rumba du rock. Véritable danse de loisirs, elle se danse en 6 temps. Ces rythmes, lents, moyens ou rapides en font une danse accessible et adaptée à tous les âges.

Pour les initiés et les compétiteurs, un stage spécifique autour du West Coast, du Boogie, du Lindy Up et du Rock sera proposé les samedi 23 et dimanche 24 novembre 2013 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, animé par un intervenant de niveau international.



**L'ACTIVITÉ PEINTURE SUR SOIE** exposera ses réalisations du 26 novembre au 5 décembre 2013, salle des expos, dans la cour de la mairie.

**L'ACTIVITÉ DANSE AFRICAINE** sera animée par Stéphanie JULIEN les samedis 19 octobre et 14 décembre 2013 au cuvage, de 16 h 30 à 18 h pour des ados de plus de 13 ans et les adultes.

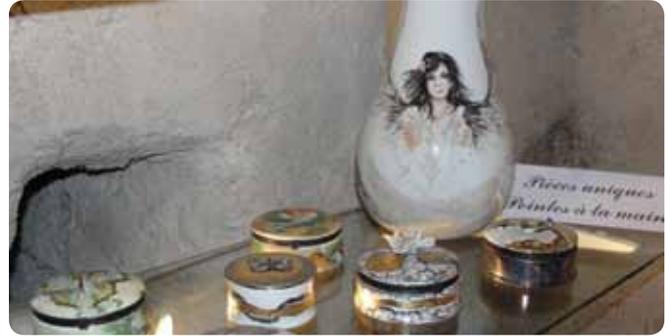
Les danses en Afrique sont multiples et diverses, correspondant à la diversité et la multiplicité des régions, ethnies et pays d'Afrique.

Chaque pays africain s'appuie sur une gestuelle et une rythmique différentes, pour exprimer le sens profond de la vie. Ces danses collectives sont dynamisantes, toujours à caractère festif, ludique et enthousiaste.



**LE YOSÉIKAN** propose pour la rentrée un cours supplémentaire adressé aux plus petits, les 5/7 ans, les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30 !

**L'ACTIVITÉ THÉÂTRE ADULTES** sera proposée et animée cette année par un nouvel intervenant, Patrick PEYRAT, le mercredi de 18 h 30 à 20 h, salle commune, au FLEP, où seront de mise dynamisme, impro et jeux d'expression corporelle et orale en tout genre. Plusieurs représentations et participations à des manifestations seront prévues. Venez nombreux !!



**L'ACTIVITÉ CÉRAMIQUE** sera animée par Marie RISTORD les samedis 12 octobre et 14 décembre 2013, de 9 h 30 à 12 h 30, salle commune, au FLEP. Cette initiation à la décoration sur céramique s'adresse à tous. Plusieurs techniques, sur différents supports seront proposées : technique traditionnelle, technique américaine, relief, lustre, or, ...



**L'ACTIVITÉ COUNTRY**, mise en place depuis plusieurs années, propose, pour cette saison 2013/2014, des séances spécialement dédiées aux adhérents débutants inexpérimentés les mercredis 11, 18 et 25 septembre 2013, de 18 h à 19 h. Les séances pour les danseurs de niveau intermédiaire auront lieu les mercredis de 19 h à 20 h. Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec le 06 72 44 35 21.

En raison de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sur la commune de ROMAGNAT, les horaires des activités judo et danse ainsi que le taïso et le pancrace vont changer !!

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site : [www.flep-romagnat.com](http://www.flep-romagnat.com) Vous pouvez également nous contacter au FLEP au 04 73 62 67 83.**

**Bonne saison 2013/2014 à tous !!!**

## F.L.E.P.

### XX<sup>es</sup> Rencontres de Théâtre Enfants

**S**ourires aux lèvres et joie intense sur tous les visages, qu'ils soient comédiens ou spectateurs au cours de ces 3 jours de théâtre, début juin à la salle André Raynoird de Romagnat où se déroulaient les vingtièmes Rencontres de Théâtre, organisées par l'Atelier théâtre du Masque Blanc du Foyer Laïque d'Education Populaire de Romagnat.



Des troupes venues de tout le Puy-de-Dôme ont pu ainsi se produire devant un public nombreux et sur une vraie scène.

Pas moins de 12 ateliers et 18 pièces jouées soit à peu près 200 enfants, adolescents comédiens qui ont présenté leurs pièces concoctées avec passion au cours de l'année.

Chaque année, de nouvelles troupes souhaitent rejoindre ces Rencontres de théâtre enfants, uniques dans le département, pour partager la complicité des comédiens, sur scène, dans les gradins ou dans les ateliers dédiés au monde du

spectacle le samedi matin (ateliers encadrés par des professionnels, avec un travail sur le mime, sur le clown, les improvisations et un atelier de création « conte avec marionnettes »).

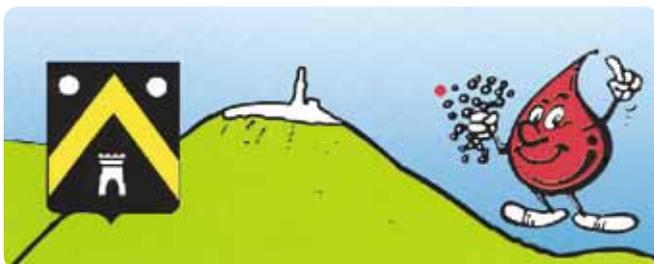
Deux spectacles professionnels très appréciés donnaient une intensité supplémentaire aux soirées. Un immense gâteau, représentant un masque blanc sur fond de couleur chocolat avec bougies rappelait ce 20<sup>e</sup> anniversaire et finalisait ce week-end riche en émotions.

En cette rentrée scolaire, il est important de partager le temps de l'école et celui des loisirs. N'hésitez plus, et rejoignez les ateliers du Masque Blanc au Flep qui proposent : trois ateliers enfants et adolescents et un atelier adulte (places disponibles).



**Renseignements :**  
**FLEP de Romagnat tél. : 04 73 62 67 83**  
**(Paul Rigard responsable)**

## Don du sang



**Contact : Hubert VITRY**  
**au 04 73 28 04 73**

La prochaine collecte aura lieu au complexe sportif, de 16 h 30 à 19 h 30, le :

**02 décembre 2013**

## Trophée Timothée Berthon

La 6<sup>e</sup> édition du Trophée de Moto-cross Timothée Berthon, comptant pour le Championnat de Ligue d'Auvergne, aura lieu **les 21 et 22 septembre** sur le terrain de Vic-le-Comte. Ce Trophée rencontre un succès grandissant puisque lors de la 5<sup>e</sup> édition, c'est plus de 200 pilotes qui étaient présents devant près de 3 000 spectateurs. Le samedi, les catégories des plus jeunes seront en piste avec les mini-cross, les poussins et les benjamins et le dimanche, ce seront les minimes, cadets, junior, les NCB, les MX2 et la catégorie Elite que l'on retrouvera dans les courses internationales, les MX1. L'animation sera assurée par le speaker bien connu du moto-cross, connaissant parfaitement son sujet, Bidule. Buvette, petite restauration et entrée gratuite. Ce Trophée est organisé en hommage à un jeune pilote de Moto-cross de Romagnat parti trop vite le 1<sup>er</sup> août 2007.

<http://timf0rever.skyrock.com>



## Amicale des sapeurs-pompiers



L'amicale des sapeurs-pompiers de Romagnat organise un bal avec l'orchestre Miami **le 5 octobre 2013 à la salle André Raynoird** au profit de l'association Clair de Lune.

Entrée sur invitation (réservation au 06 17 62 08 58 du lundi au vendredi de 16 h à 19 h).

Une tombola avec de nombreux lots sera organisée en cours de soirée.

## Association Romagnatoise des Artistes Locaux (ARAL)

ARAL vous convie à sa prochaine exposition d'Automne qui se tiendra **du 24 septembre au 6 octobre 2013** dans la galerie du Parc (cour de la Mairie). Vous pourrez contempler les dernières œuvres des trois peintres Jean Raymond POITRINEAU, Claude REVARDEAU et Pierre VOLET.



## Comité de Jumelage

### SECOND JUMELAGE



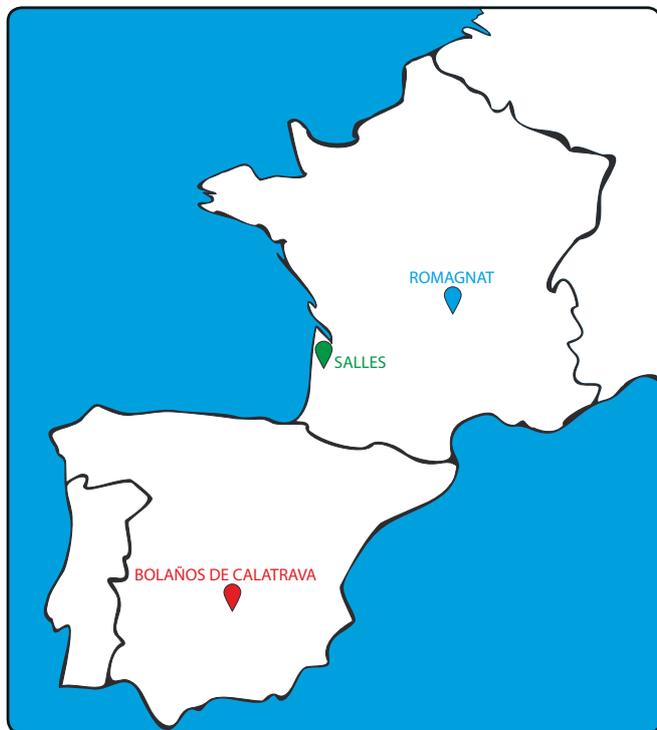
**L**undi 24 juin à la mairie, François FARRET, maire, accompagné de François RITROVATO, adjoint à la culture et d'élus, recevait les membres du comité de pilotage pour un second jumelage avec une ville européenne voire française.

Après plus d'une quinzaine de réunions, de démarches, de diverses rencontres, notamment auprès des associations romagnatoises pour connaître leurs aspirations et la remise d'un questionnaire, l'analyse de tous ces éléments a permis d'orienter nos recherches faites sur le site Internet « twinning » recensant les villes candidates à un jumelage. Peu d'entre elles émettaient un souhait de jumelage avec une ville française.

De plus fallait-il qu'elles correspondent à nos souhaits : taille, nombres d'habitants, écoles, équipements, associations, intérêts culturels, touristiques, ... et vice-versa.

Ainsi, nos contacts se sont principalement orientés sur des villes européennes situées en Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Espagne, France...

Seules deux villes, l'une espagnole, l'autre française répondaient à nos attentes :



- **BOLAÑOS DE CALATRAVA** : présentée par Jean Yves LAPIERRE, cette ville espagnole de 13 490 habitants est située à 200 km au Sud-est de Madrid, à 330 km de Valence et à 1 245 km de Romagnat (dont 1 127 km d'autoroute).

BOLAÑOS DE CALATRAVA, proche de grands parcs dont celui de La Mancha, a une vocation agricole, gastronomique de tout premier ordre, mais est aussi très sportive avec de nombreuses associations.

- **SALLES** : présentée par Nicole BENAY, cette ville française de 6 158 habitants est située à 15 km d'Arcachon, à 50 km de Bordeaux et à 420 km de Romagnat.

SALLES, sur la route du sel et en bordure du parc régional des Landes et de Gascogne, est très dynamique avec ses nombreuses associations culturelles et sportives. N'oublions pas la gastronomie !

Ces deux villes ne sont pas jumelées et portent un grand intérêt au rapprochement avec Romagnat.

Monsieur le Maire souligne la qualité du travail fourni par le groupe.

La municipalité, devra retenir ou non une de ces deux villes ou attendre que d'autres villes se portent éventuellement candidates.

## L'AMAP de Romagnat



**L'**AMAP de Romagnat a fêté ses 3 ans en mai dernier avec 91 adhérents (Amapiens). Ce sont 91 foyers qui ont fait le choix d'une consommation locale et de qualité. Amapiens

et producteurs se retrouvent tous les mardis soir de 18 h 30 à 20 h à la salle de l'Orangerie, dans la cour de la Mairie.



### Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Littéralement « *Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne* », une AMAP a pour but de soutenir les agriculteurs et producteurs qui ont fait le choix de la vente directe, en les mettant en relation avec un collectif de consommateurs, les « Amapiens ».

Ce mode de distribution est avantageux pour tous : le producteur peut vendre ses produits en direct et peut adapter sa production en fonction du nombre de clients et/ou de leurs commandes. En l'absence d'intermédiaire, le producteur vend ses produits à un prix qu'il fixe et qui lui permet de vivre. Le consommateur profite d'un rapport qualité/prix avantageux.

Adhérer à l'AMAP c'est soutenir, par une commande et un achat réguliers, une agriculture de proximité, réalisée dans des fermes à taille humaine respectueuses de l'environnement. C'est aussi encourager de jeunes agriculteurs à s'installer et à reprendre une activité paysanne détruite par des modèles agricoles productivistes.

**Les AMAP participent ainsi à la lutte contre les pollutions et les risques de l'agriculture industrielle et favorisent une gestion responsable et partagée des biens communs.**

**Consommer local c'est privilégier les produits frais et de saison, issus des exploitations agricoles de son terroir et qui respectent par leur mode de production à la fois la qualité des produits et les conditions de vie des producteurs.**

### Adhérer à l'AMAP : quels sont les engagements ?

Tous les produits sont livrés sur commande. Les Amapiens s'engagent donc à commander leurs produits à l'avance (avec des délais qui varient en fonction des produits), à respecter le paiement à l'avance, à venir chercher leurs commandes ou à les faire récupérer par quelqu'un de leur entourage en cas d'absence.

En échange, les producteurs s'engagent à livrer des produits de qualité, à communiquer avec les adhérents sur leurs modes de production et sont à l'écoute de toutes remarques ou suggestions.

### L'AMAP de Romagnat en quelques mots

Les producteurs de l'AMAP de Romagnat proposent :

- chaque semaine : légumes, pain et pains spéciaux, pâtes alimentaires, fromages de chèvre et de brebis, fourme de Rochefort, lait, beurre.
- par quinzaine : truites et ombles chevaliers, miel, œufs, plantes sauvages fraîches et en préparations.
- une fois par mois : bières, volailles, Saint-Nectaire, tisanes, produits d'ailleurs (chocolat, café, thé, riz distribués par Artisans du Monde).
- selon la saison: viande de veau, de porc et d'agneau, fruits rouges frais et en sorbets, pommes, vin, kiwis, abricots.

**Tous les produits proposés sont produits dans le respect d'un référentiel « BIOLOGIQUE »** AB, BioEuropéen, Nature et Progrès ou Bio Cohérence (trois jeunes producteurs sont en cours de conversion). Trois de nos producteurs exercent sur la commune, le plus éloigné (régulièrement présent) est à 45 km. Les kiwis et les abricots viennent de la Drôme grâce à une commande groupée inter-AMAP.

Mais la vie de l'AMAP, ce sont aussi des sorties pour visiter les fermes, des conférences, des moments de convivialité... et tous les mardis la livraison des produits : un moment privilégié pour se rencontrer et prendre des nouvelles de ses producteurs bien-aimés !

**Adhérez à l'AMAP et devenez « locavores » pour votre bien et celui de la planète !**

## Comité des Fêtes

### ACTIVITÉS deuxième et troisième TRIMESTRES 2013

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le 28 mai** suivie d'une **réunion du Conseil d'Administration** pour élire le nouveau bureau **le 12 juin**. Le bureau n'est pas modifié :



**Présidente :** Andrée HUGOND

**Vice-présidents :** Nicole LECLERC  
Michel JOACHIN  
Frédéric GUIBERT

**Secrétaire :** Nicole LECLERC

**Secrétaire adj. :** Angela BEAUNE

**Trésorier :** Edith CHAPUT

**Trésorier adj. :** Didier RATURAS

**Membre :** Didier SANCHEZ

### - FÊTE DE LA MUSIQUE le 21 juin

- **L'Eveil Romagnatois** (classes d'instruments de l'école, Orchestre école et les Buffadous) ont joué place de la Halle devant un public nombreux.
- Le groupe **SON'ART** a joué sur le parvis de l'EHPAD
- **La Pastourelle d'Auvergne** a invité les spectateurs à partager ses danses dans l'entrée du Parc.

**Le Comité des Fêtes remercie bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu animer cette soirée.**



- **ACCOMPAGNEMENT DU FESTIVAL DE FOLKLORE** organisé par la Pastourelle d'Auvergne du 4 au 7 juillet avec animation jeux dans le parc samedi 6 juillet après midi.

### - SOIRÉE du 13 juillet

- **Retraite aux flambeaux** en musique avec **l'Eveil Romagnatois** jusqu'au stade Michel Brun pour regarder le **feu d'artifice sonorisé offert par la commune**.
- **Soirée dansante** animée par l'orchestre **Eric BAYLE** dans une ambiance amicale.

- **FORUM DES ASSOCIATIONS** qui se tiendra le **samedi 14 septembre Salle André RAYNOIRD** en partenariat avec la Mairie avec l'organisation d'un concours diaporamas/vidéos pour la promotion du bénévolat.

- **Ouverture du Forum en continu de 10 heures à 18 heures** avec possibilité de repas sur place.
- Des **jeux concours** seront organisés sur place pour les visiteurs.
- **Entrée gratuite**

**Renseignements possibles au 06 81 66 87 92.**

## Amicale laïque

### ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013 SORTIE DE FIN D'ANNÉE pour les enfants participant à L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ORGANISÉ PAR L'AMICALE LAÏQUE



Cette année, l'Amicale Laïque a décidé de faire découvrir le train Panoramique du Puy-de-Dôme aux élèves participant à l'accompagnement scolaire.

Aucun des enfants ne l'avait déjà utilisé et la découverte du panorama au sommet était intéressante.

Nous avons compté sur le beau temps mais malheureusement nous n'avons pas pu faire le tour au sommet car la pluie nous a contraints de nous mettre à l'abri, d'abord pour goûter mais aussi pour attendre de pouvoir sortir.

Toutefois nous avons pu leur faire découvrir les splendides panoramas visibles lors du voyage en « Panoramique ».

Nous avons eu aussi une pensée émue pour Alain, un de nos intervenants dont les obsèques étaient célébrées le matin même.



L'association remercie toutes les personnes qui ont contribué à faire fonctionner cette activité tout au long de l'année scolaire ainsi que la municipalité pour le prêt des locaux et la C.A.F. pour l'aide apportée.

Rendez-vous est donné à la rentrée de septembre.

### ANNÉE SCOLAIRE 2013/2014

Comme les années précédentes, l'Aide aux Devoirs reprendra courant septembre 2013. Des notes d'information seront distribuées aux enfants par les écoles en début d'année scolaire et une réunion d'information sera proposée aux parents qui le souhaitent.

Une information des dates sera donnée par voie de presse et sur les panneaux lumineux de la commune.

L'activité démarrera comme précédemment les lundis, mardis et jeudis, de 16 h 30 à 18 h dans les locaux situés dans l'école maternelle Jacques Prévert, avenue de la République.

Toutefois, ces horaires ne sont pas figés et seront susceptibles d'être légèrement modifiés compte tenu de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

L'Amicale Laïque ne peut s'engager à répondre favorablement à toutes les demandes qui lui seront présentées. Elle est contrainte de tenir compte des

locaux disponibles, du nombre d'intervenants et du nombre d'inscriptions. Elle se réserve le droit de limiter le nombre de jours d'accès par semaine après consultation des équipes enseignantes (si nécessaire).

**L'Association recrute des bénévoles disponibles à ces périodes pour conforter l'équipe.**

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le **président Jean ALAMAR au 04 73 62 62 31** ou avec la secrétaire, vice-présidente, **Andrée HUGOND au 06 81 66 87 92**.

## Comité local Sourire Espoir Patience



**A**près un bilan pour l'année 2012/2013 plus que satisfaisant pour le **Comité Sourire Espoir Patience**, fondé par M<sup>me</sup> Irène LECLERC GONZALEZ en 2008, le comité continue avec une nouveauté :

**une permanence tous les vendredis** (sauf pendant les vacances scolaires) de 14 h à 17 h à

**l'EHPAD « Les Tonnelles »  
Place François Mitterrand  
63540 ROMAGNAT**



**Les personnes atteintes d'une sclérose en plaques** ont besoin d'écoute, d'être orientées vers des professionnels de santé comme le Réseau Neuro SEP.

Le comité propose des sorties, des activités mémoire, pour éviter l'isolement et l'intervention de professionnels de santé (urologue, kiné, ...) pour répondre aux questions.

**La 1<sup>re</sup> rencontre s'est tenue le vendredi 13 septembre 2013 !**

**Comité Sourire Espoir Patience**

✉ [arsep.romagnat@orange.fr](mailto:arsep.romagnat@orange.fr)

🌐 <http://comite-sep.doomby.com>

☎ 06 61 40 37 29 ou 04 73 27 70 59

**N'oubliez pas cette date :**

**DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2013  
THÉ DANSANT**

**Au profit de la Fondation ARSEP**

(Aide à la Recherche sur la Sclérose En Plaques)



## L'atelier des p'tits écoliers



en bois en arts créatifs.

**L**es mardi 9 et mercredi 10 juillet, de 14 h à 17 h, l'Atelier des P'tits Écoliers a accueilli des enfants pour deux après-midi de loisirs créatifs sur le thème de l'emploi de la pince à linge

Françoise et Ingrid, les animatrices, travaillent sur un apprentissage ludique et sur la découverte des matières et des nouvelles techniques autour de thèmes ou de créations amusantes.



L'enfant va pouvoir ainsi développer son imaginaire et sa créativité pour réaliser son objet d'art et partager un moment convivial d'échanges avec les autres enfants.

**Les ateliers se déroulent sur deux après-midi, de 14 h à 17 h (tarif : 8 euros).**

**Pour de plus amples renseignements contacter M<sup>me</sup> GILBERT Ingrid au 06 82 56 76 76.**

Prochaine session aux vacances de Toussaint.



## RÉSERVEZ VOS GRAINES DE TOURNESOL ! POINT DE RETRAIT DES SACS À LA MAIRIE DE ROMAGNAT



**C**omme l'an dernier, la LPO Auvergne organise une grande vente de graines de tournesol d'agriculture biologique les 22 et 23 novembre.

En hiver, c'est le manque de nourriture qui menace les oiseaux, bien plus que le froid. Ils doivent chercher de la nourriture pour ne pas mourir de froid.

Or les jours raccourcissent, les ressources alimentaires se raréfient et sont cachées par la neige et le verglas.

Les oiseaux ont donc besoin de nous. Pour les aider à se nourrir, on peut donc installer des mangeoires dans son jardin, hors d'atteinte des prédateurs.

On peut également planter des arbres et arbustes nourriciers à baies, fruits et graines.

La Ligue de Protection des Oiseaux préconise la distribution de graines de tournesol, énergétiques et très appréciées de nos amis ailés.

C'est l'occasion d'effectuer de belles observations bien au chaud et à courte distance.

Acheter le tournesol en vente à la LPO Auvergne c'est faire 3 actions en une :

- nourrissage des oiseaux des jardins durant la période hivernale ;
- soutien du centre de soin pour oiseaux sauvages et des actions de la LPO (sauvegarde des milieux et des espèces auvergnates) ;
- soutien de l'agriculture biologique respectueuse de la biodiversité des campagnes.

Réservez vos sacs de graines jusqu'au 13 octobre, à l'aide du bulletin de réservation disponible au service culturel de la mairie de Romagnat.

Le retrait des sacs aura lieu impérativement le vendredi 22 novembre au service culturel de la mairie de 17 h à 20 h, comme l'année précédente où plus d'une tonne avait été réservée.

### Renseignements :

**H. Chevalier (04 73 61 16 13)**  
**D. Lahola (06 98 17 92 76)**

### Quelques données ornithologiques sur le refuge LPO

28 espèces ont été comptabilisées depuis le dernier recensement :

Bergeronnette grise, buse variable, chardonneret élégant, corneille noire, étourneau sansonnet, faucon crécerelle, fauvettes à tête noire, gobe-mouche gris, grimpereau des jardins, hirondelle de fenêtre, martinet noir, merle noir, mésange bleue, mésange charbonnière, milan noir, moineau

domestique, pic épeiche, pic vert, pie bavarde, pigeon ramier, pinson des arbres, rouge-gorge familier, rouge-queue à front blanc, rouge-queue noir, serin cini, sittelle torchepot, tourterelle turque et verdier d'Europe.



Des refuges pour la nature

## La Pastourelle d'Auvergne

### Romagnat en Folklore



Les 5, 6 et 7 juillet, Romagnat a vécu au rythme des musiques et des danses traditionnelles lors du festival organisé par la Pastourelle d'Auvergne, avec l'aide de la municipalité.

Une centaine de danseurs et musiciens venus de République Tchèque, Italie, Bretagne et Limousin a investi la ville dans le but de partager leurs cultures avec le public.

Le vendredi soir, les mélomanes ont pu apprécier la virtuosité des musiciens lors du concert à l'église. Le samedi matin, les enfants du CMI et les résidents de l'EHPAD ont reçu la visite des groupes tchèque et breton. Puis les délégations ont été reçues en mairie par François Farret qui a

salué le travail de l'équipe organisatrice. L'après-midi, les groupes ont initié les spectateurs à leurs danses dans le parc municipal. Lors du gala de clôture du dimanche, le public, venu nombreux, a été invité à partager une dernière danse : andro breton, gigue limousine et tarentelle italienne.

Encore une fois, ce festival, qui se déroule tous les deux ans, a rempli son objectif, celui de favoriser les échanges entre les cultures.

La Pastourelle d'Auvergne remercie chaleureusement les familles romagnatoises qui, en hébergeant des danseurs et musiciens, ont contribué au bon fonctionnement de cet événement.

Suite à ces 3 jours d'échanges, la Pastourelle est invitée en Bretagne et en République Tchèque pour 2014.



## Foyer rural d'Opme



### Saison 2013-2014

#### Reprise des activités

Préalable :  
La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur



Fête de l'été à Opme avec la participation de l'Eveil Romagnatois et du Groupe Son'Art

#### cotisation annuelle de base :

Adulte : 10 € - Enfants : 3 €

<p><b>GYMNASTIQUE</b> (adultes : hommes et femmes) Responsable de l'activité : Maryline VIDAL Tél. : 06 73 79 29 34</p>	<p><b>Tous les mercredis de 18h15 à 19h15</b> à La maison pour tous avec Sylviane</p>	<p>1<sup>re</sup> séance d'inscription : Mercredi 11 septembre à 18h15 Cotisation annuelle de la section : 60 €</p>
<p><b>YOGA</b> (adultes : hommes et femmes) Responsable de l'activité : Catherine MERTZ Tél. : 04 73 92 39 34</p>	<p><b>Tous les lundis de 18h40 à 20h15</b> à La maison pour tous avec Brigitte</p>	<p>1<sup>re</sup> séance d'inscription : Lundi 16 septembre à 18h40 Cotisation annuelle de la section : 90 € (1<sup>re</sup> séance pour essai gratuite)</p>
<p><b>GYM-ÉVEIL</b> (enfants de 2 à 6 ans) Responsable de l'activité : Lola BAUDRI Tél. : 04 73 87 51 56</p>	<p><b>Tous les mercredis de 16h à 17h</b> à La maison pour tous avec Lola</p>	<p>1<sup>re</sup> séance d'inscription : Mercredi 18 septembre à 16h Cotisation annuelle de la section : 15 €</p>
<p><b>APRÈS-MIDI JEUX</b> (adultes : hommes et femmes) Responsable de l'activité : Yvette MAZAL Tél. : 04 79 87 50 28</p>	<p><b>Tous les jeudis de 14h à 20h</b> à la cantine de l'école</p>	<p>1<sup>re</sup> séance d'inscription : Jeudi 19 septembre</p>
<p><b>DANSE DE SOCIÉTÉ</b> (adultes : hommes et femmes) Responsable de l'activité : Maryline VIDAL Tél. : 06 73 79 29 34</p>	<p><b>Tous les jeudis de 20h15 à 21h30</b> à La maison pour tous avec Edith</p>	<p>1<sup>re</sup> séance d'inscription : Jeudi 19 septembre Cotisation annuelle de la section : 40 € (1<sup>re</sup> séance pour essai gratuite)</p>
<p><b>DANSE LIBRE ET SENSITIVE</b> (adultes : hommes et femmes) Responsable de l'activité : Catherine MERTZ Tél. : 04 73 92 39 34</p>	<p><b>Les mardis 1 fois par mois de 18h40 à 20h40</b> à La maison pour tous avec Virginie</p>	<p>1<sup>re</sup> séance d'inscription : Mardi 15 janvier Cotisation : 30 € / trimestre (Dates 1<sup>er</sup> trimestre : 15/01, 12/02, 12/03)</p>

## ADMR : 15 ans déjà



**M**ardi 25 juin, l'ADMR tenait son assemblée générale annuelle en présence du Maire François FARRET, des élus Marie-Christine CAPEL

et Paul SUTEAU, ainsi que Guy SAUVADET, président fédéral, Martine MANCEAU, directrice fédérale et Daniel PITELET, responsable financier de la fédération.

### UNE ACTIVITÉ EN DÉVELOPPEMENT

Après avoir présenté les excuses de Jean-Paul BACQUET, député, retenu par ses obligations parlementaires, et remercié l'assistance, Jean MALACAN, dans son propos liminaire, rappelait brièvement l'historique de l'association créée le 22 juin 1998. Depuis cette date, l'activité n'a cessé d'évoluer favorablement. L'ADMR emploie aujourd'hui 24 salariées, soit 16 Equivalents Temps Plein (ETP).

Le succès de l'association est dû à la qualité du service rendu par le personnel d'intervention qui doit en être remercié, mais aussi à l'engagement des deux permanentes : Agnès GOSSO, responsable du service depuis l'origine et Raffaëla CHARRAS, secrétaire administrative. Les objectifs assignés dès la création (contribuer au maintien à domicile dans le cadre d'une démarche sociale et lutter contre le travail clandestin) demeurent d'actualité.

### DES ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

Pour l'avenir, l'agrément qualité délivré par les services de l'Etat s'accompagne d'exigences plus grandes encore au regard de la qualité du service, qui passe par une formation du personnel régulière et approfondie dans tous les domaines d'intervention.

Les visites des usagers seront poursuivies et développées grâce aux bénévoles : Annie GARDETTE, Monique CURNOL, Renée LAGARDE et Janine SUTEAU ;

Enfin, l'association, forte de l'appui de la Municipalité, s'apprête à affronter de nouveaux défis au profit de ses usagers comme, par exemple, le portage des livres à domicile. En terminant son propos introductif, le président présente ses félicitations à Andrée HUGOND, vice-présidente, pour sa nomination au titre de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

### RAPPORT D'ACTIVITÉ - EN VOLUME

Pour la première fois depuis des années l'activité a légèrement baissé en 2012 de 2 % environ. Ce mouvement est dû à la perte de plusieurs usagers décédés ou admis en maisons de retraite. Néanmoins, 21 725 heures ont été effectuées au profit de 210 usagers. Si l'assistance courante concerne environ un usager sur quatre, les raisons essentielles d'intervention à concurrence

des trois quarts se rapportent notamment à des usagers malades, sortant de l'hôpital ou dans l'incapacité provisoire ou durable d'exécuter les tâches ménagères. Ainsi s'affirme, sans aucun doute, la vocation de l'Association vers le maintien à domicile.

### LE QUALITATIF

L'association s'est employée à améliorer constamment le service rendu grâce à la formation professionnelle. Et comme le montre le résultat des questionnaires de satisfaction, l'évolution enregistrée sur ce point est satisfaisante. Certes des progrès sont toujours possibles. Ils seront progressivement réalisés avec l'aide de tous.

La qualité passe aussi par l'adhésion du personnel. Pour l'obtenir, des réunions (3 en 2012) sont organisées pour recueillir les observations, rappeler les consignes et approfondir les aspects parfois délicats de l'intervention à domicile.

Un nouveau système informatique plus performant sera mis en place. Il permettra notamment de mieux opérer les remplacements.

### LE POINT SUR 2013

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin, l'activité a repris sa progression malgré plusieurs départs d'usagers pour les motifs indiqués ci-dessus. Cette progression est encourageante et demande à être confirmée.

Mis aux voix, ce rapport est adopté à l'unanimité.

### RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2012 se termine avec un excédent de 2,64 %. Cet excédent est essentiellement dû :

- à l'augmentation des tarifs au 1<sup>er</sup> juin 2012 ;
- au contrat aidé dont a bénéficié l'ADMR d'avril à octobre (sur le congé maternité d'une titulaire) ;
- à une meilleure maîtrise des frais de déplacement. L'année 2013 est susceptible de se présenter différemment. Quoi qu'il en soit aucune majoration de tarifs ne sera appliquée pendant l'année en cours.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sortants : Andrée HUGOND, Marie-Christine CAPEL, Hubert VITRY et Régis CUNY, sont reconduits et Janine SUTEAU est élue, à l'unanimité. A l'issue des débats François FARRET remercie les membres de l'association et le personnel pour le travail accompli et les invite à poursuivre dans cette même voie. Il renouvelle à l'ADMR le soutien de la Municipalité. Le président lève alors la séance et invite les participants à se retrouver pour l'apéritif servi en l'honneur des quinze ans de l'association ainsi que de la distinction reçue par Andrée HUGOND.

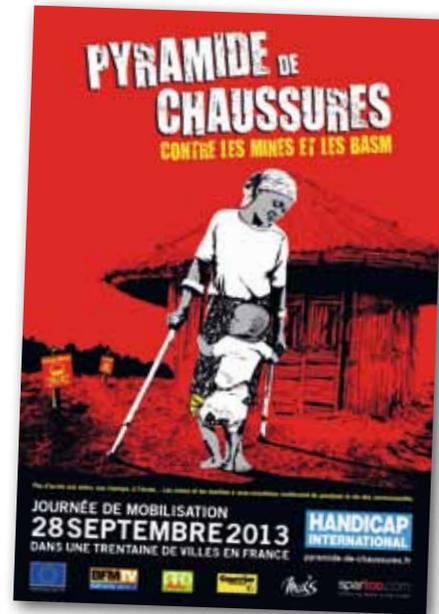
## Handicap international

### Samedi 28 septembre 2013 - 19<sup>e</sup> Pyramide de chaussures POUR QUE CESSE LE SCANDALE DES MINES ET DES BOMBES À SOUS-MUNITIONS

**H**andicap International organisera la 19<sup>e</sup> pyramide de chaussures **le 28 septembre** dans plus de 30 villes en France. C'est l'occasion pour l'association de mobiliser l'opinion publique contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions (BASM).

Ces armes continuent d'être utilisées, comme dernièrement en Syrie. Depuis 19 ans, la mobilisation de millions de citoyens a permis l'adoption des traités d'Ottawa et d'Oslo, interdisant la production, l'utilisation et le transfert des mines et des BASM et engageant les Etats-partis dans un processus de dépollution et d'assistance aux victimes.

Citoyens et citoyennes sont appelés, en signe d'indignation, à déposer une paire de chaussures sur la Pyramide de Chaussures de Handicap International et à signer la pétition pour que la pression sur les Etats s'accroisse encore et que ces armes cessent de détruire des vies pendant et après la guerre.



Pour plus d'informations :

 [www.pyramide-de-chaussures.fr](http://www.pyramide-de-chaussures.fr)

## Virades de l'espoir

*Les Virades de l'espoir*  
pour vaincre la mucoviscidose

**C**ette année aura lieu la 15<sup>e</sup> Virade de l'espoir Aubiéroise, le **dimanche 29 septembre 2013**, de 8 h à 18 h au Cosec Paul Bourzac à Aubière.

De nombreux bénévoles mobilisés lors de cette journée festive et familiale proposeront à chacun de venir « DONNER SON SOUFFLE » (parcours pédestres, VTT, marche nordique) ou de venir se divertir (jeux, stands divers, boutique, spectacles, etc.) en remettant un don pour la Recherche.

Un repas Auvergnat sera proposé sur Aubière et sur les parcours au Moulin de la Tranchère à Ceyrat : truffade servie par les bénévoles au prix de **10 € / adulte** et **5 € / enfant**.



**Pour les réservations au repas et pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec Ingrid GILBERT au 06 82 56 76 76.**

Pour connaître le programme de la Virade d'Aubière, vous pouvez consulter les sites Internet [www.vaincrelamuco.org](http://www.vaincrelamuco.org) ou [www.virades.org](http://www.virades.org)

# Hôtel de Ville

*Château de Bezance*

*63540 Romagnat*

*[www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)*

## **Permanences du Maire :**

sur rendez-vous

## **Services Administratifs :**

Téléphone : 04 73 62 79 79

Télécopie : 04 73 62 79 76

courriel : [accueil-mairie@ville-romagnat.fr](mailto:accueil-mairie@ville-romagnat.fr)

## **Services Techniques :**

Téléphone : 04 73 62 79 99

Télécopie : 04 73 62 79 95

courriel : [service-technique@ville-romagnat.fr](mailto:service-technique@ville-romagnat.fr)

## **Service Communication :**

courriel : [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)

## **Police municipale:**

Téléphone: 04 73 87 58 53

## **Les services administratifs sont ouverts au public sans interruption:**

de 8 h 30 à 18 h 30 les lundis et jeudis

de 8 h 30 à 16 h 50 les mardis et mercredis

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

## **Les services techniques sont ouverts au public sans interruption:**

de 8 h 30 à 16 h 50 du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

**▶ N°Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

